



**VINCENT  
CAIPO-CANELLAS**  
Conseiller général  
du Bourget, de Drancy  
et de Dugny

Groupe Union pour la Seine-Saint-Denis  
(UMP-Nouveau Centre-DVD)  
Conseil général, 3 esplanade Jean-Moulin  
93000 Bobigny – Tél. : 01 43 93 93 42  
Fax : 01 43 93 92 53  
Courriel : [contact@ump-cg93.info](mailto:contact@ump-cg93.info)  
[www.vccblog.fr](http://www.vccblog.fr)



## GROUPE UNION POUR LA SEINE-SAINT-DENIS

### Le Conseil général face à la crise ?

L'année 2009 s'est engagée sous le signe de l'incertitude. La crise financière internationale n'est pas résolue ; nous en mesurons les conséquences pour le pays ; nous en craignons aussi les répercussions dans nos vies. Le rôle des collectivités locales, dans ce contexte d'incertitude, plus que jamais, est d'accompagner au mieux les efforts de chacun pour faire face aux difficultés et préparer l'avenir. Comment fait le département pour être réactif et porter une dynamique face à la crise ? Il est d'abord lourdement handicapé pour agir : il dépense déjà habituellement trop et ce sans efficacité réelle. Ce constat n'est pas simplement le mien : il a été dressé par l'audit financier commandé par le nouvel

exécutif à l'automne dernier. Aussi le département doit-il se réformer, revoir ses modes de fonctionnement et d'action, au moment précis où l'horizon économique s'obscurcit. Vaste défi ! Ensuite se réformer suppose de renoncer aux effets d'annonce et d'opter pour une posture plus modeste : chacun jugera au vu de la politique de communication... abondante ! Mais surtout, le problème posé est celui du cap à suivre. Et là il y a incontestablement débat et... flottement. Dépenser moins ou en tout cas mieux, évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre ? Il est tabou de l'évoquer devant une partie de la majorité. Pourtant le symbole fort de non-reconduction du budget des vœux (900 000 euros quand même) était a priori un geste remarquable.

Et ce chiffre montre à lui seul l'étendue de la non-gestion. Mais la logique gestionnaire que nous appelons de nos vœux rencontre d'inévitables difficultés de mise en œuvre. Elle butte sur l'absence de volonté politique partagée. Où l'on passe d'une crise... à l'autre. En effet, la majorité s'est une nouvelle fois lourdement divisée sur le vote du Contrat Région Département. On peut parler de quasi-absence de majorité : elle s'est répartie entre les pour (le PS), les contre (la moitié du PC) et les « refus de vote » (l'autre moitié du PC). À l'arrivée, 17 voix pour ce contrat, 17 voix contre ! La voix du Président étant prépondérante en cas d'égalité, le contrat a été adopté d'extrême justesse. Et encore, le début de la séance a dû être reporté

d'une demi-heure et une heure et quart de suspension de séance a été accordée pour permettre, jusqu'au bout, des tractations. L'avenir du département repose sur ces frères marchandages... Il n'est pas sûr que la Seine-Saint-Denis s'illustre dans ce genre d'épisode. On peut en tout cas le déplorer. Consensus malgré tout entre les différents groupes de la majorité : les arbitrages du budget 2009 se traduisent par un nouveau recours à la fiscalité ! Dans les débats de préparation budgétaire, nous avons rappelé l'importance des augmentations de taux déjà pratiquées par la majorité en place et ce sur la seule période 1996-2008 : de 30 à 40 % selon les taux. La majorité PS-PC a déjà mangé le pain blanc de la fiscalisation, il lui reste le pain noir des économies. Malgré la crise.